

# L a chronique Ovine

Semaine 39 du 28 septembre 2018

---

## Surveiller les mamelles dès l'agnelage



Outre leurs conséquences directement sur l'état de santé de la brebis, les mammites peuvent également compromettre la croissance des agneaux, voire occasionner de la mortalité chez les jeunes. Parmi les bactéries fréquemment rencontrées dans les formes cliniques aiguës, citons *Staphylococcus aureus* (forme gangréneuse) et *Mannheimia haemolytica* (présence d'œdème, cyanose,..). Dans ce second cas, les bactéries sont transmises par la bouche des agneaux lors de la tétée. Les mammites peuvent également passer inaperçues ou devenir chroniques au fil du temps : les mamelles sont indurées, déséquilibrées voire atrophiées et/ou peuvent présenter des abcès.

## Un traitement antibiotique

L'observation des brebis et la surveillance des mamelles (inspection, palpation) sont de rigueur, aussi bien à l'agnelage qu'au sevrage. Des traitements antibiotiques peuvent être envisagés lors de clinique (pas forcément de guérison bactériologique ni de préservation de la demi-mamelle atteinte). Faire attention dans ce cas à écarter les agneaux, à la fois pour administrer correctement le produit intramammaire, et pour éviter l'absorption du lait riche en antibiotiques par les agneaux. Des précautions plus générales s'imposent sur les conditions d'ambiance et d'hygiène en bergerie, la prévention des blessures des mamelles. Le repérage des infections chroniques permettra enfin d'orienter la gestion des réformes à venir.

*Photo semaine 39-18 : la surveillance des mamelles reste de rigueur*

Réseau de références ovin de Bourgogne et Renée de Crémoux (Institut de l'Elevage)